

Enquête

Défenestrations 2013

Une enquête sur les défenestrations d'enfants est organisée entre mars et septembre 2013 par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) et l'hôpital Necker - Enfants malades de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

Son objectif principal est l'analyse des défenestrations accidentelles survenues dans trois régions françaises (Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur) dont sont victimes les enfants de moins de 15 ans. Elle permettra notamment d'estimer le nombre d'enfants victimes de défenestration, incluant toutes chutes par un ouvrant (fenêtres, velux, balcon, etc.) et/ou de grande hauteur, et d'analyser les causes de ces accidents, afin de guider les actions de prévention et de réglementation dans ce domaine.

Les informations recueillies par les équipes d'intervention et de secours, les personnels soignants, les assistantes sociales et les psychologues sont transmises à l'InVS et à la société Sépia Santé, à qui la réalisation de l'enquête a été confiée par l'InVS. Elles sont confidentielles et réservées à l'usage de l'InVS. Elles ne peuvent être communiquées en aucun cas à aucun tiers.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à analyser les défenestrations. Le destinataire de ces informations est l'Institut de veille sanitaire et la société Sépia Santé à qui la réalisation de l'enquête a été confiée par l'InVS. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, toute personne bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui la concernent en s'adressant à l'InVS, Département maladies chroniques et traumatismes, Unité Traumatismes, 12 rue du Val d'Osne, 94415 St Maurice cedex (Téléphone : 01 41 79 68 75). Toute personne peut s'opposer à la collecte et au traitement des données la concernant.